

VILLE DE



# Nogent sur Marne

**Monsieur ARAZI**  
**Président de l'Association du Coteau de**  
**Nogent**  
**35 rue François Rolland**  
**94130 NOGENT-SUR-MARNE**

le Maire

Nogent-sur-Marne, le 29 juillet 2005

Nos réf. : JJPM/KM/2005.725  
Affaire suivie par : Karine MULLET  
☎ : 01.43.24.63.19

Objet : Opération de grutage – Immeuble 92 rue François Rolland

*Cher* Monsieur,

Lors de la réunion de l'Instance Départementale de Concertation de juin dernier sur le projet d'antennes relais de téléphonie mobile du 92 rue François Rolland, il a été convenu que Bouygues Telecom devait impérativement organiser cet été, une opération de grutage visant à enlever les gravats entreposés sur la toiture de l'immeuble.

Je tiens donc à vous informer que la mise en sécurité de ce bâtiment est prévue le lundi 22 août 2005 et qu'une autorisation de voirie sera donc délivrée à cet effet pour cette date.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

*Bien cordialement*

**Jacques J.P MARTIN**  
Maire de Nogent-sur-Marne  
Conseiller Général du Val-de-Marne

